



Projet associatif



Sommaire

Présentation de l'association.....	2
Les actions menées.....	4
Fonctionnement.....	5
Axes stratégiques de développement.....	9





Présentation de l'association

Une vision

Depuis plusieurs décennies, une érosion de la biodiversité est en cours et s'accélère avec les bouleversements climatiques. L'Humain est aussi de plus en plus affecté, que ce soit dans son rapport au vivant, à son alimentation, socialement...

L'association a été créée en 2015 sur un constat simple : notre environnement est principalement dégradé par manque de connaissances car on ne prend uniquement soin que de ce qu'on connaît bien.

Face aux enjeux environnementaux majeurs, il tenait à cœur des membres à l'initiative de la création de La SEVE (Savoirs Écologiques et Valorisations Environnementales) de transmettre des connaissances fondamentales scientifiques sur le monde qui nous entoure, pour mieux le comprendre et mieux agir.

Ainsi, La SEVE a pour ambition de changer le monde et d'apprendre à mieux vivre avec les bouleversements climatiques et sociétaux en reconnectant la Nature et l'Humain.

Nos missions

- Eduquer, sensibiliser, informer ou former à l'environnement, à la Nature, à la biodiversité et à la permaculture sans restriction de public
- Réhabiliter, restaurer et valoriser le patrimoine local (bâti et naturel) par les études environnementales ainsi que par des techniques vertueuses et notamment respectueuses de l'humain et plus généralement de l'environnement
- Restaurer et valoriser les sites d'un point de vue environnemental et écologique en milieux naturels ou urbanisés
- Accompagner l'émergence et/ou porter des activités économiques, sociales et solidaires, en lien avec le présent l'objet
- Organiser des activités ou des évènements en lien avec le présent objet que ce soit au siège de l'association ou sur d'autres sites



Nos valeurs

Rendre accessible la connaissance

La SEVE travaille à ce que les connaissances transmises soient adaptées aux publics et suffisamment travaillées pour que chaque personne soit en mesure de les utiliser dans sa vie quotidienne ou professionnelle.

L'association a fait le choix de travailler avec une très grande diversité de publics, parfois éloigné des milieux naturels, car elle considère que chaque personne, quel que soit ses caractéristiques, son profil ou son parcours, doit avoir accès à cette connaissance pour devenir actrice.

Accéder à une nourriture saine

Se nourrir fait partie des besoins fondamentaux.

Au travers des actions de La SEVE, faisant le lien entre Nature et Humain, le sujet de l'alimentation devient central. Nous favorisons ainsi l'accès à une nourriture saine, que ce soit en milieu rural ou dans des situations de précarité, par la transmission de savoirs agricoles, la mise en place de cultures libres et abondantes et par la mise en œuvre de projets bénévoles sur ce sujet au sein de la Ferme de la Cure.

Responsabiliser plutôt que culpabiliser

La SEVE accompagne tous les publics dans leur transition environnementale, en respectant les choix de chacun et en adoptant une posture neutre, sans prosélytisme. La culpabilisation induit un jugement, suppose une connaissance absolue et fige dans l'inaction. Souhaitant rendre acteur et souhaitant guider les publics vers l'autonomie en tout humilité, nous contribuons à la responsabilisation individuelle et collective.

Simple, accessible et reproductibles

Les savoirs transmis par La SEVE doivent être aisément appropriés et doivent pouvoir circuler largement. Nous réalisons donc des actions qui doivent être simples (pas difficiles à réaliser), accessibles (non onéreuses et compréhensibles), reproductibles (suffisamment claires et réfléchies pour que tout un chacun puisse à son tour réaliser l'action ailleurs).

Cette notion est d'autant plus appliquée dans les réalisations entreprises dans la Ferme de la Cure, lieu de vie de l'association.



L'utilité sociale

La SEVE réalise des projets à impacts sociaux et environnementaux, permettant à la fois la création de lien social sur les territoires et entre plusieurs publics. Elle participe aussi aux changements de pratiques à l'égard de la Nature qui nous entoure.

La SEVE collabore avec un large prisme de structures partenaires (publics et privés) afin de répondre aux besoins de leurs publics et à leurs problématiques environnementales.

Les actions menées

Animation Nature

Le pôle Animation Nature vise à transmettre des connaissances écosystémiques notamment sur les notions de biodiversité dans des milieux naturels, sauvages, ruraux et urbains. Ces animations s'adressent à tous les publics.

Basé sur une approche de co-construction de projets pédagogiques, son objectif est de transmettre des connaissances générales sur la Nature par des activités pédagogiques ludiques.

Jardins Humains

L'objectif de ce pôle est de faire émerger et d'accompagner des projets collectifs, collaboratifs et partagés, à l'initiative d'habitants, de communes, de structures médicales, de bailleurs sociaux ou d'élèves de collèges et de lycées. Souvent matérialisés par des jardins, nourriciers ou thérapeutiques, ces projets permettent d'aborder, entre autres, l'autonomie alimentaire et l'agroécologie via le prisme du collectif et du faire ensemble.

Les Jardins Humains contribuent significativement au développement local des territoires du point de vue agricole, environnemental et social.

Bureau d'Etudes

Le Bureau d'Études de La SEVE a pour rôle d'apporter une expertise permacole et écologique sur le développement de projets permacoles à grande échelle initiés par des collectivités, des entreprises ou des exploitations agricoles.



Il aide les structures publiques et privées à poser un autre regard sur leurs espaces pour une alimentation de meilleure qualité et locale, notamment par la prise en compte de données environnementales.

Ecole de Permaculture

L'École de Permaculture est l'organisme de formation certifiée de l'association.

Son objectif est de transmettre des savoirs théoriques et pratiques sur l'agroécologie, inspirés de la permaculture, à des particuliers et des professionnels. Les formations sont pensées pour s'adapter aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels.

Ferme de la Cure : tiers-lieu rural

La Ferme de la Cure est un tiers-lieu rural dynamique et innovant, ouvert aux publics, un espace vivant d'échanges sociaux, culturels et intergénérationnels, où se mêlent de nombreuses activités.

Avec près de 1000 ans d'histoire (300 ans dans les archives), la Ferme de la Cure continue d'accueillir des Humains. Ancienne ferme en polyculture-élevage, elle poursuit sa vocation d'accueil d'activités pluridisciplinaires et complémentaires.

Fonctionnement

Par qui ?

La SEVE a un fonctionnement systémique et hybride : c'est à la fois une association qui œuvre grâce à des professionnels passionnés et une association de bénévoles volontaires agissants pour le bien commun.

Les adhérents : membres qui se sont acquittés d'une cotisation annuelle valable sur une année glissante.

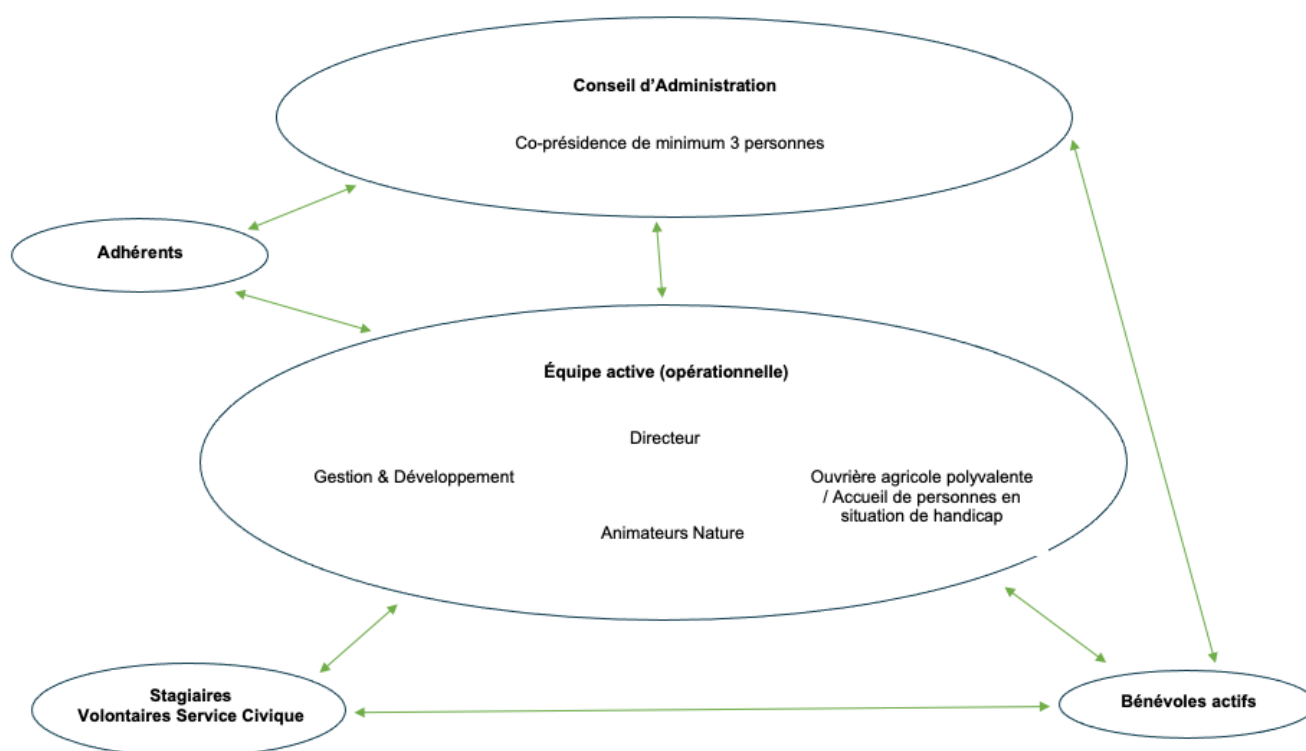
Les bénévoles actifs : un bénévole actif est donc avant tout un adhérent qui soutient l'association et qui peut mettre à disposition une compétence, du temps, des connaissances. Il s'implique régulièrement que ce soit par périodes ou en continu dans un ou plusieurs programmes d'actions en accord avec le projet associatif.



Les salariés : Les salariés de l'association sont recrutés en fonction de leur motivation à « faire circuler La SEVE » et de leurs compétences pour le poste. Les salariés sont embauchés pour accomplir le but de l'association : éduquer à la biodiversité et former à la permaculture. Chaque salarié est rattaché à un des pôles qui structurent l'écosystème de l'association.

La direction : Le directeur exerce une fonction de coordination et d'application des décisions du Conseil d'Administration. À mesure des projets et des interrogations soulevées par les employés, il apporte un éclairage et prend des décisions en accord avec celles du Conseil d'Administration et en considérant le projet de l'association.

Le Conseil d'Administration : les membres du Conseil d'Administration sont bénévoles et co-président·e·s. Cette particularité permet de mettre en avant le partage des responsabilités et l'égale importance de la fonction de chacun de ses membres constitutifs. Le Conseil d'Administration est le responsable légal de la structure et prend les décisions nécessaires à son bon fonctionnement, que ce soit pour les salariés ou pour la vie associative.





Pour quels publics ?

Les actions de La SEVE s'adressent à tous les publics.

Le respect de l'égalité de toutes les personnes est demandé à quiconque souhaite faire partie de l'association. Ainsi, aucune distinction de sexe et de genre n'est autorisée. Le prosélytisme, qu'il soit religieux, politique ou culturel, n'a pas sa place au sein de la Ferme de la Cure.

Il tient à cœur de La SEVE de développer des projets à destination de publics « éloignés » de la Nature : personnes en situations de handicap, milieu carcéral, quartiers politiques de la ville, etc.

Territoire

Le siège social de La SEVE est situé dans le village de Sailly, commune du périmètre du Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique Grand Paris Seine et Oise.

Cette commune rurale des Yvelines d'environ 350 habitants est à la frontière du Département du Val d'Oise, et située à 35 minutes à l'Ouest de Paris. C'est l'un des premiers villages d'entrée au sud du Parc naturel régional du Vexin français.

La SEVE est actrice du territoire de l'Axe Seine en agissant sur plusieurs communes, notamment dans la partie Ouest et Nord-Ouest du territoire : Yvelines, Val d'Oise, Hauts-de-Seine, Eure.

Moyens matériels

Les locaux se trouvent dans la Ferme de la Cure, ferme traditionnelle du Vexin français, composés de bâtiments et d'espaces extérieurs.

Espaces intérieurs :

- salle de formation équipée, salle de réunion, bureaux
- atelier avec outils et matériaux
- espaces couverts pouvant accueillir des animations et formations

Espaces extérieurs :

- potager éducatif avec pépinières intérieure et extérieure
- forêt-jardin
- espace d'accueil en plein air



Matériels :

- animation : outils naturalistes, supports pédagogiques conçus par l'association
- agricole : outils (enfants et adultes), terreaux, pots...
- ressourcerie de matériaux et meubles
- bureau : parc informatique, tablette numérique

Véhicule :

Un camion est mis à disposition de l'association par un adhérent.

Partenaires

Depuis sa création, La SEVE noue des liens forts avec des structures pour développer son projet associatif et renforcer le maillage du territoire en faveur de la préservation de l'environnement.

Partenaires financiers

Les partenariats financiers sont établis sur la base de devis, bon de commande, conventions annuelles ou pluriannuelles, demandes de subventions.

- communes
- établissements scolaires : écoles, collèges, lycées
- associations médico-sociales
- institutions : Départements du Val d'Oise, Yvelines et Eure, Région Île-de-France, Communauté Urbaine GPSEO

Partenaires opérationnels

- cabinet comptable et de ressources humaines
- experte en patrimoine bâti
- structures associatives environnementales et culturelles (Pôle Territorial de Coopération Économique, Collectif des Tiers-Lieux du Vexin français)

Partenaires matériels

- entreprises de matériaux et bricolage
- jardineries locales



Axes stratégiques de développement

Objectifs 2025 – 2030

Transmettre des savoirs sur les enjeux environnementaux

- Concevoir et réaliser des animations Nature, des formations et des projets d'accompagnement
- Construire des partenariats pour toucher un plus large prisme de publics
- Développer des actions sur l'Axe Seine : création d'une antenne en Normandie

Favoriser l'accès à une nourriture saine, biologique et locale en milieu rural

- Renforcer les projets de marché de producteurs locaux et de coopérative d'achat
- Développer des systèmes de gouvernance innovants pour encourager l'implication des consommateurs dans leur alimentation
- Créer des partenariats avec des producteurs locaux et les soutenir dans leur démarche
- Mesurer l'impact de ces projets au niveau économique, social et environnemental

Développer la coopération territoriale

- Poursuivre la construction et le développement de projets collectifs : Collectif des Tiers-Lieux du Vexin français, Pôle Territorial de Coopération Économique
- Dynamiser le territoire rural des Yvelines et du Val d'Oise
- Créer des liens entre monde urbain et monde rural

Dynamiser la vie du tiers-lieu Ferme de la Cure pour un accueil social inconditionnel

- Poursuivre la mission d'accueil de tous les publics pour transmettre des savoirs sur les enjeux environnementaux
- Soutenir l'organiser d'événements grand public, festifs et culturels, favorisant la création de lien social, la mixité sociale, l'intergénérationnalité et l'éducation populaire
- Faciliter la prise en main de la vie associative par les bénévoles actifs

Aménager des espaces d'accueil et de formation supplémentaires à la Ferme de la Cure

- Rencontrer des partenaires (financiers, institutionnels, matériels) à impliquer dans les projets de rénovation
- Rénover la Bergerie en office de réchauffage professionnel, salle de réception et scène artistique
- Rénover la Grange en salle de formation / animation et en dortoir